

La vigilance des employés grâce au Pouvoir du Bonjour

Alerter les employés peut permettre de repérer les activités suspectes et les signaler



Utilisés efficacement, les bons mots peuvent être un outil puissant. Le simple fait de dire « Bonjour » peut susciter une conversation informelle avec des personnes inconnues et vous aider à déterminer pourquoi elles sont là. **L'approche OHNO – Observer, Initier un Bonjour, Mitiger le risque et Obtenir de l'aide** – aide les employés à observer et à évaluer les comportements suspects, leur donne les moyens d'atténuer les risques potentiels et d'obtenir de l'aide si nécessaire.

L'approche **OHNO** en matière de prévention des risques repose sur des personnes raisonnables pour faire ces observations afin de détecter correctement et de signaler les comportements suspects liés au terrorisme ou à la criminalité.



OBSERVER

Restez vigilant quant à votre environnement.

Les employés alertés peuvent identifier les comportements suspects, tels que :

- Placer un objet ou un paquet et l'abandonner ou quitter la zone.
- Un intérêt prolongé ou la prise de photos ou de vidéos du personnel, des installations, des éléments de sécurité ou de l'infrastructure d'une manière inhabituelle ou clandestine.
- Les personnes non autorisées qui tentent d'entrer dans une zone réglementée ou qui usurpent l'identité du personnel autorisé.
- Flâner à un endroit sans explication raisonnable.
- Éviter le personnel ou les systèmes de sécurité.
- Menaces de violence exprimées ou implicites.



INITIER UN BONJOUR

Reconnaître un risque peut dissuader une menace potentielle.

Utilisez le Pouvoir du Bonjour pour interagir avec les personnes dans votre espace en faisant ou en disant ce qui suit (conseil : l'écoute active est la clé.) :

- Souriez, établissez un contact visuel et présentez-vous.
- « Bonjour, comment allez-vous ? »
- « Comment puis-je vous aider ? »
- « Cherchez-vous quelque chose ou quelqu'un en particulier ? »
- « Je serai ici au cas où vous auriez besoin d'aide ».
- Approcher une personne considérée comme suspecte comporte un risque. Dans certaines situations, il peut être plus souhaitable de signaler l'activité à ceux qui ont l'autorité et la formation nécessaires pour intervenir.



MITIGER LE RISQUE

Mitigez le risque en vous demandant si le comportement que vous observez est menaçant ou suspect.

Lorsque les employés observent une activité ou un comportement qui éveillerait des soupçons raisonnables de terrorisme ou d'autres activités criminelles, ils doivent tenir compte des questions suivantes :

- Semblent-ils être des clients légitimes de l'entreprise ou du service ?
- Leurs vêtements sont-ils conformes à la météo ou à l'occasion de la journée ?
- Évitent-ils la sécurité ?
- Posent-ils des questions sur les fonctions de l'entreprise ou les renseignements sur les employés ?
- (par ex., « Qui fait la fermeture ? » ou « Combien de personnes travaillent ici ? », etc.)
- Vous sentez-vous menacé ? (Si vous vous sentez menacé, éloignez-vous calmement et appelez le 9-1-1).



OBTENIR DE L'AIDE

Après avoir mitigé le risque, obtenez l'aide de la direction ou des autorités.

En utilisant OHNO, donnez les meilleures informations aux intervenants d'urgence et au personnel de sécurité.

- Composez le 9-1-1 en cas d'urgence ou si vous vous sentez en danger.
- Pour organiser vos pensées à la direction ou à la police, concentrez-vous sur 5 questions :
 - Que se passe-t-il ?
 - Qui le fait ?
 - Où cela se passe-t-il ?
 - Quand l'avez-vous observé ?
 - Pourquoi sont-ils ici ?
- Vous pouvez soumettre des rapports d'activité suspecte à votre service local d'application de la loi ou appeler le numéro non urgent.

Pour plus de ressources sur le Pouvoir du Bonjour, veuillez visiter cisa.gov/employee-vigilance-power-hello.

La campagne du DHS « *If You See Something, Say Something®* » (Si vous voyez quelque chose, dites quelque chose) fournit des informations supplémentaires sur la façon de reconnaître et de signaler les indicateurs d'activités suspectes liées au terrorisme.

English into French

L'approche OHNO décrit les activités et les comportements qui peuvent être suspects ou révélateurs d'une activité criminelle. Ces activités peuvent être protégées par la Constitution et ne devraient être signalées que lorsqu'il existe des faits précis à l'appui d'une conclusion rationnelle selon laquelle le comportement est suspect. Ne faites pas de déclaration en vous basant uniquement sur des activités protégées, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou une combinaison de ces seuls facteurs.